



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E115533

VALABLE JUSQU'AU 15/04/2026

ÉDITÉ LE

01/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/09/2024
7 622

Raison sociale : ETS GERARD COLSON

21 BIS ROUTE DE LE CATEAU
59530 ENGLEFONTAINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 313802118

Siret : 313 802 118 00031

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 02618K

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146877897

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146877897

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Téléphone : 03 27 27 50 13

Portable : 06 87 40 28 26

Fax :

Site Internet :

E-mail : sarlcolson@orange.fr

Responsabilité légale :

JP HANQUEZ (979 009 776) / HANQUEZ JP PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	23/07/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/04/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	26/03/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	22/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	23/07/2025
o Poêle ou insert bois	23/07/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	27/10/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/10/2021
o Ventilation mécanique	16/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.